

65530 - Fonds d'innovation

**Contrats départementaux - Réalisation d'une
étude en vue de la création d'un Pôle multi-
activités ludiques et sportives à WASSELONNE**

Rapport n° CP/2019/263

Service gestionnaire :
J360 - Service du Sport

Résumé :

Le Conseil départemental du Bas-Rhin a décidé, par délibérations n° CD/2016/158 du 8 décembre 2016 et CD/2017/004 du 20 mars 2017 de développer un partenariat renforcé avec les acteurs locaux au travers des contrats départementaux de développement territorial et humain.

Dans le cadre du Fonds d'innovation territoriale, le présent rapport propose à la Commission Permanente de décider de cofinancer une étude en vue de la création d'un Pôle multi-activités ludiques et sportives à Wasselonne.

Cette étude a pour objet de produire un état des lieux du site, de son environnement géographique, associatif, concurrentiel et commercial.

Il est également proposé à la Commission Permanente de décider d'approuver les termes du projet de convention financière à conclure pour ce projet.

Les contrats départementaux constituent le volet stratégique du partenariat engagé par le Département avec les acteurs locaux sur la période 2018 – 2021. Ils ont vocation à traduire l'ambition collective à l'échelle de chaque territoire d'action du Département et à définir les enjeux prioritaires d'aménagement et de développement co-construits avec les acteurs des territoires.

Le projet de création d'un pôle multiactivités ludiques et sportives à Wasselonne, en partenariat avec le Département, s'inscrit dans les enjeux prioritaires du territoire d'Action Ouest et objectifs opérationnels suivants :

- « Adapter le territoire à l'avancée en âge » :
 - Faire du territoire un espace de vie accueillant pour les seniors de tous âges ;
- « Conforter, maintenir et pérenniser l'offre de service public » :
 - Améliorer l'offre en équipements sportifs à destination des collégiens ;
- « Développer les activités de pleine nature » :
 - Faire connaître et promouvoir les sites et activités de pleine nature sur le territoire.

Les enjeux du territoire Ouest ont été approuvés par le Conseil Départemental le 11 décembre 2017.

La Commune de Wasselonne dispose de nombreux équipements sportifs et de loisirs situés à proximité immédiate du collège Marcel Pagnol, régulièrement fréquentés par les 520 élèves, mais aussi des habitants de Wasselonne et des communes voisines ainsi que des associations locales.

Toutefois, le complexe omnisports évolutif couvert (COSEC), voisin du collège et du complexe sportif intercommunal est fermé depuis les coulées de boue de 2016. Une réflexion sur son avenir est menée par la Commune.

Il s'agit en effet d'une opportunité pour redéfinir le positionnement de cet équipement intégré pleinement à ce site, dans un souci de réhabilitation du patrimoine communal, en adéquation avec les capacités financières de la Commune.

Pour ce faire la Commune de Wasselonne mandate un cabinet d'étude afin de produire un état des lieux du site, de son environnement géographique, associatif, concurrentiel et commercial. L'ambition finale serait de concevoir un pôle multisports, complémentaire aux structures existantes.

De plus, cette étude devra prendre en compte trois projets phares du territoire Ouest, à savoir:

- la création de la Maison du Bien-Être et Sport Santé à Saverne, qui pourrait disposer d'un site complémentaire à Wasselonne ;
- la démarche du Projet Educatif Partagé et Solidaire (PEPS) autour du collège Marcel Pagnol, lancée en décembre 2018, dont les trois axes de travail partagé sont l'hygiène de vie, le lien intergénérationnel et la sensibilisation à l'environnement et au développement durable ;
- la création d'un pôle touristique d'activités de sports de pleine nature autour de Wangenbourg.

Un large réseau de partenaires a d'ores et déjà identifié des problématiques auxquelles l'étude se devra d'apporter des solutions :

- La Commune de Wasselonne souhaite disposer d'un équipement contemporain, permettant d'introduire de nouveaux usages au profit de pratiquants ciblés (seniors, jeunes, sportifs, associations), intégré dans son environnement et complémentaire avec les équipements existants. Par ailleurs, la Commune s'est fortement mobilisée autour de l'enjeu du vieillissement. Elle a engagé un chargé de mission afin de coordonner l'offre de services globale à destination des seniors : activités intra et extra établissements.
- La Communauté de Communes Mossig Vignoble, dans le cadre de sa politique touristique intercommunale autour des sports de pleine nature à Wangenbourg, a révélé à travers une étude préalable le besoin d'espace indoor supplémentaire à l'échelle du territoire.
- Les associations sportives (Cercle Saint Laurent, Wascalade, ParKour...) souhaitent se développer vers des pratiques plus en phase avec les envies actuelles de la population : sport-santé, sports de pleine nature, sport pour tous à travers la pratique libre.
- Le collège Marcel Pagnol est fortement impliqué dans le PEPS, dont il est l'un des acteurs centraux. Par ailleurs, la requalification du COSEC constituerait une opportunité de création d'une section sportive scolaire gymnastique voire activité physique de pleine nature.
- Le camping municipal souhaite proposer aux touristes une offre diversifiée d'activités, en plus de la piscine et du terrain de football vieillissant : fitness, beach-volley...

Le caractère innovant de ce projet réside dans le fait de combiner une offre ludo-sportive adaptée aux besoins de divers types de publics recensés sur le territoire.

Si cette étude débouchait sur des projets d'investissement initiés par la Commune de Wasselonne, de nombreuses politiques publiques départementales en bénéficieraient :

- Educative : accompagner la réussite scolaire et l'épanouissement de tous les jeunes ;

- Sportive : développer et promouvoir le sport à tous les âges, sous toutes ses formes ;
- Autonomie : faire du territoire un espace de vie bienveillant pour les séniors de tous âges. Le Territoire Ouest sera notamment prochainement doté d'une maison du Bien-être et Sport Santé ;
- Aménagement : une réflexion est en cours concernant la circulation aux abords du collège, à fluidifier et optimiser.

Les cofinanceurs de l'étude sont la Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble à hauteur de 1000 €, le Département du Bas-Rhin à hauteur de 33 % du coût total de l'étude qui s'élève à 18 900 € TTC. La commune de Wasselonne prendra en charge le restant.

La commission territoriale Ouest du 17 juin 2019 a rendu un avis favorable sur l'éligibilité de cette étude et a proposé la contribution financière du Département à hauteur de 33 %, soit 6 237 €.

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer une subvention d'un montant de 6 237 € à la Commune de Wasselonne conformément aux critères de financement du fonds d'innovation du contrat départemental (délibération n° CD/2017/004 du 20 mars 2017).

Il est également proposé à la Commission Permanente de décider d'approuver les termes du projet de convention financière à conclure entre le Département et la Commune de Wasselonne.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP-DM-Reports)	Crédits disponibles non engagés	Montant proposé
44345	65 – 65734 - 32	12 285,00 €	6 237,00 €	6 237,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Sur proposition de la Commission Territoriale Ouest du 17 juin 2019, et après en avoir délibéré, la Commission Permanente du Conseil Départemental, par délégation et sur proposition de son Président :

- décide, dans le cadre de la démarche de partenariat renforcé au travers du contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'action Ouest, d'attribuer une subvention au titre du Fonds d'Innovation Territoriale de 6 237 € représentant 33% du coût de l'étude (18 900 € TTC) à la Commune de Wasselonne pour son étude en vue de la création d'un Pôle multi-activités ludiques et sportives à Wasselonne ;

- décide d'approuver les termes du projet de convention financière à conclure entre le Département du Bas-Rhin et la Commune de Wasselonne ;
- autorise son Président à signer cette convention.

Strasbourg, le 28/06/19

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'gn' with a long horizontal stroke extending to the right.

Frédéric BIERRY